



Réunion du conseil d'administration du CIQ du 29 novembre 2018

Centre social de la Grande Bastide

Dans son propos introductif ¹Delphine de Guillebon rappelle les objectifs du CIQ, insiste sur la neutralité de ses travaux et sur la nécessité d'une concertation accrue avec l'élue de quartier à l'instar de ce qui a été fait sur certains sujets (PLU , centre de secours) avec d'autres élus. Cela est d'autant plus nécessaire qu'un très grand projet va voir le jour dans notre quartier, le futur parc du Roc Fleuri.

En réponse, Muriel Hernandez se dit heureuse d'assister à cette réunion, précise qu'elle a été à l'origine du parc naturel urbain (PNU) qui vient d'être voté par le conseil municipal et dont le futur parc du Roc Fleuri constitue la partie terminale et indique qu'elle a été nommée référente pour le PNU.

1 PNU et parc du Roc fleuri

S'agissant du parc du Roc Fleuri, Delphine de Guillebon indique qu'un groupe de travail commun aux 2 CIQ concernés composé de 12 administrateurs a tenu sa première réunion le mercredi 28 novembre.

Michel Braunstein précise que le groupe de travail a adopté le programme de travail très complet proposé par les deux présidents. Il indique aussi que la priorité est de disposer dans les meilleurs délais du relevé cadastral des terrains achetés par la mairie en août dernier pour pouvoir effectuer une visite sur le terrain afin de travailler en toute connaissance de cause. Muriel Hernandez précise à ce sujet que des points mineurs restent à trancher ce que conteste Jacques Budin puisque pour la direction du foncier de la ville ce dossier est clos et a été envoyé au service de la publicité foncière (anciennement conservation des

¹ Voir l'intervention de Delphine de Guillebon

hypothèques). Ce document n'étant officiellement disponible qu'en février-mars 2019 compte tenu des délais d'instruction de ce service, il demande à la nouvelle référente si elle peut mettre à la disposition du groupe un exemplaire papier officieux de ce document. Sur ce point, après discussion, il est convenu de contacter Odile Bonthoux, élue chargée de la gestion des propriétés communales.

S'agissant du financement des études pour le futur parc, Muriel Hernandez vérifiera auprès des services concernés s'ils peuvent être imputés sur le budget de 4 millions d'euros qui vient d'être voté pour le PNU.

2 Parc de la Torse : animation , festival

Hubert Capes évoque les nombreuses manifestations à caractère commercial qui se déroulent dans le parc de la Torse occasionnant diverses nuisances (musique amplifiée, stationnement anarchique , mauvaise gestion des espaces dédiés à l'évènement) et rappelle que depuis un décret d'août 2017 une réglementation plus sévère s'applique aux manifestations musicales de plein air (étude préalable d'impact sonore avant l'organisation d'un évènement et enregistrement en continu des émissions sonores pendant l'évènement) ce qui n'a pas été fait durant le festival de jazz d'août dernier.

Muriel Hernandez reconnaît qu'un dérapage regrettable a été constaté cette année à l'occasion du salon du yoga (ce qui n'était pas le cas les années précédentes) notamment en raison de la présence d'un « foodtruck » particulièrement bruyant . Elle fait remarquer qu'elle a pris toutes les dispositions pour que la soirée de jazz de début août se déroule dans de bonnes conditions ce qui a été le cas. La seule vraie nuisance constatée a été, selon Paul Lespinat, les désagréments occasionnés par le démontage des installations post concert en pleine nuit.

Muriel Hernandez indique aussi qu'elle a été blessée par certaines réactions très négatives diffusées à l'occasion de ce concert mais précise que ce problème ne se posera plus à l'avenir puisqu'il n'y aura pas de nouvelle édition durant l'été 2019 en raison notamment du manque de soutien des services culturels de la ville.

3 Parc de la Torse :espaces verts , amélioration

A ce sujet, Paul Lespinat fait observer la difficulté d'organiser une réunion avec l'élue concernée et la directrices des espaces verts alors que ce problème ne se pose pas au Pont de Béraud. Il en est de même s'agissant des arbres à remplacer.

Muriel Hernandez indique que ce problème résulte de l'agenda très chargé de la directrice des espaces verts mais qu'une réunion à ce sujet devrait pouvoir être programmée dans les meilleurs délais.

La question de l'éclairage du parc donne lieu à des appréciations divergentes qui montrent la

² voir doc de Paul Lespinat en annexe

difficulté d'aboutir à une position consensuelle, Muriel Hernandez indiquant, pour sa part, qu'elle n'y est pas favorable.

4 Fête foraine

Hubert Capes souhaite que le CIQ soit à nouveau associé à la réunion préparatoire à la fête foraine contrairement à ce qui s'est passé en 2017 et 2018 et rappelle que cette participation les années précédentes avait permis d'apaiser les tensions à ce sujet (notamment avec une plage sonore limitée après 20h).

Muriel Hernandez indique qu'il y a lieu de prendre contact à ce sujet avec Michäel Zazoun élu chargé de l'espace public, des marchés et des foires .

5 Aménagement de l'espace Yves Blanc

La réouverture de la piscine en février prochain rend la requalification de l'espace Yves Blanc indispensable. Le projet d'aménagement va être présenté aux habitants du quartier lors d'une réunion le 18 décembre. Selon Muriel Hernandez, ce projet est basé sur le plan masse proposé par le CIQ et les différentes variantes qui seront présentées ne concernent que des aménagements de détail. La réunion du 18 permettra de recueillir d'autres suggestions au niveau de l'aménagement qui donneront lieu ensuite à arbitrage en fonction du budget alloué à cette opération dont le montant n'a pas été communiqué.

A l'occasion de ce projet est évoqué le questionnaire diffusé par la mairie (avec l'aide de jeunes engagés dans un service civique) pour recueillir l'avis des habitants du quartier sur l'évolution de ce dernier. A ce sujet, Arinna Latz et Michel Kapferer regrettent respectivement que le questionnaire plus conséquent élaboré par le CIQ sur le même sujet n'ait pas été utilisé et que cette démarche de la mairie n'ait pas fait l'objet d'une information minimale du CIQ.

Par ailleurs Muriel Hernandez précise que la requalification de cet espace ainsi que le projet de centre de secours conduira aussi à un réaménagement de l'ensemble des parkings situés autour de ces projets. Elle indique que, d'ores et déjà, il y aura remise en place d'horodateurs sur le parking Carcassone (avec un créneau gratuit de 1h30).

6 Voirie: réfection de l'avenue des Ecoles Militaires, zone 30, avenue Préaud

L'évocation de la zone 30 sur l'avenue René Cassin donne lieu à des appréciations divergentes et il est regretté que le projet préparé à ce sujet par madame Lagier, bien que finalisé, n'ait pas pu être présenté au CIQ.

Il y aura lieu de prévoir une réunion sur ce point qui permettra aussi d'évoquer la problématique bien connue de l'avenue Préaud .

Michel Kapferer évoque par ailleurs l'hypothèse du projet d'une voie cyclable le long de l'avenue des Ecoles Militaires ainsi que le souhait de voir que le PNU soit caractérisé par une signalisation particulière du type trottoirs différenciés. Muriel Hernandez précise que cette signalétique particulière est prévue dans le projet PNU.

Une question est posée sur les conseils de quartier. Muriel Hernandez dit à ce sujet qu'elle n'en voit pas l'utilité tant en rappelant que c'était lors d'une réunion de ce conseil de quartier qu'a émergé l'idée de ce qui est devenu aujourd'hui le PNU grâce aux initiatives prises en ce domaine par Mathieu Grizard et Jacques Budin.

Muriel Hernandez indique enfin que le maire animera une réunion de quartier Val saint André –Torse le 29 janvier. Cette réunion sera précédée de réunions thématiques à l'instar de celle du 18 décembre sur l'espace Yves Blanc et d'une autre consacrée à la rénovation de la voirie et des priorités à établir à ce sujet.

De manière plus générale il est précisé que ces réunions de concertation sur des points précis seront prises soit à l'initiative de Muriel Hernandez en y associant les habitants de quartier, soit à l'initiative du CIQ.

S'agissant des réunions à l'initiative du CIQ , Jacques Budin rappelle que le projet d'une réunion mensuelle avec l'élue de quartier et les services s'est avéré, à l'usage, peu opérationnel. Il est proposé de reprendre ce projet sur une base plus réaliste de 3-4 réunions par an.

Postérieurement au départ de Muriel Hernandez, les décisions suivantes sont prises :

-compte tenu de la non reconduction du festival de jazz, la pétition envisagée n'a, dans l'immédiat, plus de raison d'être.

-s'agissant de la réunion espaces verts, un mail sera envoyé à madame Rouden, avec copie à Muriel Hernandez, pour en demander une programmation rapide.

- compte tenu des difficultés de stationnement croissantes constatées dans le quartier, un groupe de travail piloté par Jacques Budin sera mis en place.

-l'assemblée générale annuelle est fixée au samedi 12 janvier* à 14h à la Grande Bastide.

***Aucune salle n'étant disponible le 12 janvier, l'AG est reportée au samedi 26 janvier**

Allocution de bienvenue de Delphine de Guillebon

Madame la Déléguée au quartier, chère Muriel Hernandez,

Au nom de l'ensemble des membres du conseil d'administration de notre Comité, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir accepté de partager nos travaux.

Notre conseil d'administration est l'organe de direction de notre association. Il se réunit tous les deux à trois mois pour arrêter le programme d'action que met en œuvre le bureau, dont les membres sont vos interlocuteurs habituels. En outre, divers groupes de travail ad hoc préparent et suivent les actions menées dans des secteurs particuliers ; c'est ainsi par exemple qu'un groupe de travail suit toutes les questions relatives au parc de la Torse, qu'un autre traite des questions d'urbanisme, un autre des questions de nuisance.

Le quartier Cézanne-Vallée de la Torse est un quartier de bonheur urbain, avec une qualité de vie exceptionnelle, bien intégré dans le fonctionnement de l'agglomération d'Aix. L'ambition de notre CIQ est de contribuer à conserver, voire améliorer, cette qualité de vie. A cet effet, il se veut une force de propositions auprès des autorités municipales et aspire à jouer un rôle actif dans les processus de concertation qu'initient ces autorités.

Le CIQ est fort de l'adhésion de la totalité des copropriétés du quartier et de partie des résidents en maisons individuelles. Il ne prétend naturellement pas pour autant représenter la totalité des intérêts des habitants du quartier et n'entend pas se présenter comme l'interlocuteur exclusif des autorités municipales pour les questions du quartier, encore moins de participer à une forme de « cogestion » du quartier. Il estime toutefois que, de par les contacts étroits qu'il entretient avec une partie notable de la population du quartier, de par l'engagement et, souvent, l'expérience de ses animateurs, il est à même d'exprimer certaines des aspirations des résidents et d'apporter dans certaines circonstances un concours utile à l'élaboration des solutions décidées et mises en œuvre par les autorités municipales.

L'action du CIQ s'inscrit dans un cadre totalement apolitique, ou plutôt, devrais-je dire, non-partisan. Certains de ses membres, comme citoyens, ont eu, ou ont encore, un engagement politique, mais ils laissent cet engagement à la porte du CIQ. Le CIQ, en tant qu'association, ne s'intéresse et ne juge la politique municipale que pour ce qui concerne les questions relatives au quartier. Lors de la campagne électorale des municipales de 2014, le CIQ avait interrogé tous les candidats à la mairie sur leurs projets et engagements en ce qui concerne le quartier. Il avait auditionné ceux – la très grande majorité – qui le souhaitaient et il avait publié leurs réponses et engagements dans un bulletin spécial largement diffusé dans le quartier. Une fois l'élection passée, le CIQ a travaillé avec la municipalité élue et s'est abstenu de tout contact, en tant que tel, avec les groupes de l'opposition municipale.

Elaboration de propositions pour améliorer la vie dans le quartier et participation active aux concertations organisées par les autorités municipales ont marqué plusieurs actions

engagées par le CIQ. La première proposition du CIQ, quelques semaines seulement après sa création, a été d'instaurer le stationnement payant avec franchise de temps sur le parking Yves Blanc, alors occupé en permanence par des voitures ventouses ; l'adjoint alors chargé du stationnement a suivi notre proposition.

La préparation du Plan local d'urbanisme (PLU) a été une occasion privilégiée pour notre CIQ de faire des propositions présentées dans le cadre de la concertation alors initiée par l'adjoint à l'urbanisme. Dès 2011, le CIQ a préparé un « projet de quartier », largement diffusé auprès des responsables de l'urbanisme, dans lequel il préconisait de conserver un quartier à urbanisation modérée, d'y développer une centralité – une « place de village » – à Yves Blanc, d'aménager en parc public le site naturel exceptionnel du Roc Fleuri-Cortésine, de protéger et promouvoir le patrimoine paysager et architectural du quartier et d'y développer les déplacements doux et collectifs. De nombreux échanges entre responsables politiques et techniques de l'urbanisme et représentants du CIQ ont suivi l'élaboration de ce projet de quartier et nous avons eu le grand plaisir de voir l'essentiel de nos propositions reprises dans le PLU adopté par le conseil municipal. La concertation à laquelle vous nous avez récemment invités pour l'aménagement de l'espace Yves Blanc, pour lequel nous avons d'ailleurs eu l'occasion de présenter des propositions, se situe naturellement dans le prolongement de ces concertations sur le PLU.

Les questions d'urbanisme, même si elles constituent un domaine privilégié dans la concertation que nous appelons de nos vœux, parce qu'elles revêtent une importance toute particulière pour l'évolution future du cadre de vie dans le quartier, ne sont pas les seules pour lesquelles nous souhaitons voir se développer la concertation avec les autorités municipales et tout particulièrement avec la déléguée de quartier qui est notre premier interlocuteur. Citons pêle-mêle – et nous aurons l'occasion d'évoquer plus en détail certaines d'entre elles dans la suite de notre rencontre – les aménagements de voirie et la création des zones 30, l'organisation du stationnement dans le quartier, les transports en commun, la fête foraine, etc.

Madame la Déléguée, chère Muriel Hernandez,

Nous savons que le maintien et l'amélioration de la qualité de vie dans notre quartier est une de vos préoccupations. Y apporter un concours actif est notre seul objectif. Nous souhaitons que nous trouvions ensemble les moyens d'y parvenir.

Liste des participants

Nom	Prénom	Conseillère municipale/Membres du CA /Observateurs
Budin	Jacques	Campagne Silve
Braunstein	Michel	Le Méjanès
Capes	Hubert	Marbre Noir
Danilo	Philippe	Le Méjanès
De Alexandris	Christine	Les Jardins de la Torse
de Guillebon	Delphine	Villemus
de Guillebon	Nicolas	Villemus
D'Onorio di Meo	Denise	Le Parc Cézanne
Gueydan	Claude	La Tour d'Aygosi Excusé
Hernandez	Muriel	Conseillère municipale déléguée
Kapferer	Michel	Le Val de la Torse
Latz	Arinna	Traverse de la Torse
Lamielle	Gilberte	Les Jardins de la Torse Excusée
Lespinat	Paul	Les Hameaux de la Torse
Magagli	Denis	Le Chambord Observateur
Mauric	Laurence	Le Voltina Observatrice
Pebre	Henri Louis	Villemus
Reale	Josette	Villemus
Wattecamps	Franck	Le Clos Suzanne

Points à aborder lors de la visite du Parc de La Torse – 2018

1. Problèmes généraux :

- Gardiennage.
- Rondes obligatoires de la Police Municipale durant les vacances et jours fériés ou weekend
- Pose de nouvelles poubelles en particulier autour de la grande pelouse
- Prévoir absolument le samedi et le dimanche soir des tournées pour vider les poubelles
- Curage de la mare
- Etude de la liaison avec la Promenade de l'Arc
- Installer deux toilettes près de la route du Tholonet et deux autres toilettes près de l'entrée du parc derrière la Tour d'Aygos
- Installation de fontaines près de chaque toilette installée
- Réfection des chemins défoncés suite aux orages en particulier le long de la mare
- Poser une rampe le long des escaliers côté boulevard Gambetta
- Indiquer les espèces des arbres par une signalétique adaptée

2. Entretien :

- Remise en état des grillages autour de la mare -danger pour les enfants
- Réfection de plusieurs pelouses
- Remise en état de l'arrosage automatique
- Nettoyage des berges de la mare
- Plantation de plantes aquatiques pour l'épuration de l'eau de la mare
- Remise en marche de la pompe pour oxygéner l'eau de la mare
- Remplacement et remise en état de plusieurs barrières en bois
- Plantation d'une haie végétale continue au bas du talus qui jouxte la résidence de la Tour d'Aygos
- Remise en place de gros rochers aux entrées de la Promenade pour empêcher la circulation des voitures et des scooters

Pour le CIQ : Paul Lespinat

CIQ Cézanne-Vallée de la Torse - ciq.cezannetorse@gmail.com